

3.6

Avis d'audiences

3.6 AVIS D'AUDIENCES

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) - MARS 2019

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
SALIMA BENCHAREF 188500	CD00-1318	M ^e Marco Gaggino, Président M ^{me} Suzanne Côté, Pl. Fin. M ^{me} France Stewart, A.V.C., Pl. Fin.	5 mars 2019 à 9h30 6 mars 2019 à 9h30 7 mars 2019 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 ^e étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Défaut de bien connaître son client Défaut d'exercer ses activités avec compétence Défaut d'exercer ses activités avec professionnalisme	Culpabilité
FOUAD MARZOUKI 144973	CD00-1319	M ^e Marco Gaggino, Président M ^{me} Suzanne Côté, Pl. Fin. M ^{me} France Stewart, A.V.C., Pl. Fin.	5 mars 2019 à 9h30 6 mars 2019 à 9h30 7 mars 2019 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 ^e étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Défaut de bien connaître son client	Culpabilité
JEREMY VOISIN 194765	CD00-1345	M ^e Gilles Peltier, Président M. Shirtaz Dhanji, A.V.A., Pl. Fin. M. Antonio Tiberio	5 mars 2019 à 9h30	Tribunal administratif du travail (CLP) 500, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1W7	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence, professionnalisme, bonne foi et équité	Culpabilité et sanctions

KHATOUN KAWMI 212935	CD00-1323	M ^e Janine Kean, Présidente M. Felice Torre, A.V.A., Pl. Fin. M. Shirtaz Dhanji, A.V.A., Pl. Fin.	7 mars 2019 à 9h30	Tribunal administratif du travail (CLP) 500, boul. René- Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1W7	Avoir autorisé une personne à exercer dans des disciplines sans détenir le certificat requis	Culpabilité
SYLVAIN FORTIN 112734	CD00-1315	M ^e Marco Gaggino, Président M. Serge Lafrenière, Pl. Fin. M. Antonio Tiberio	8 mars 2019 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 ^e étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Opération non autorisée Opération pour une personne fictive Fournir de faux renseignements à l'assureur Falsification ou contrefaçon de signature Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence, professionnalisme, bonne foi et équité	Culpabilité
LUC DESROCHERS 109982	CD00-1330	M ^e George R. Hendy, Président M. Louis-André Gagnon M. Michel McGee	18 mars 2019 à 9h30 19 mars 2019 à 9h30 20 mars 2019 à 9h30 21 mars 2019 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 ^e étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Non convenance Opération non autorisée	Culpabilité

HÉLÈNE DESROCHERS 171946	CD00-1331	M ^e George R. Hendy, Président M. Louis-André Gagnon M. Michel McGee	18 mars 2019 à 9h30 19 mars 2019 à 9h30 20 mars 2019 à 9h30 21 mars 2019 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 ^e étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Non convenance Opération non autorisée	Culpabilité
FRANÇOIS VEILLEUX 133957	CD00-1338	M ^e Sylvain Généreux, Président M. Robert Benson, Pl. Fin. M. Denis Petit, A.V.A.	19 mars 2019 à 9h30	Tribunal administratif du Québec (TAQ) 575, rue Jacques- Parizeau, Québec (Québec) G1R 5R4	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence, professionnalisme, bonne foi et équité Avoir témoigné de la signature d'un consommateur hors de sa présence Avoir déclaré faussement avoir agi à titre de représentant	Culpabilité
ROODY HUBERMAN SIMON 179997	CD00-1342	M ^e George R. Hendy, Président M. Joël Badan M ^{me} Mona Hanne, Pl. Fin.	26 mars 2019 à 9h30	Tribunal administratif du travail (CLP) 500, boul. René- Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1W7	Falsification ou contrefaçon de signature	Culpabilité